



## Editorial



L'échec, c'est un détour vers la réussite!

Le dimanche 27 septembre 2020, la population de Sonvilier s'est prononcée contre l'implantation éolienne sur son territoire communal, par une courte majorité de cinq suffrages.

C'est avec tristesse que le Conseil communal de Val-de-Ruz en prend acte, en précisant que la campagne des opposants a été acharnée, mais il respecte cette décision démocratique.

Nous aurions pu mettre en œuvre et réaliser ce projet pionnier main dans la main, en harmonie avec les associations de protection de la nature, les agriculteurs de la montagne et avec notre commune voisine, et ainsi faire un grand pas en direction de la transition énergétique ensemble.

Il est bon de rappeler qu'en mai 2014, les Vaudruziennes et les Vaudruziens acceptaient un scrutin cantonal à plus des deux tiers des votants, qui instituait l'implantation de cinq parcs éoliens dans le cadre d'un plan d'affectation cantonal. Trois de ces cinq parcs éoliens sont prévus sur le territoire de Val-de-Ruz, dont un à cheval entre notre territoire et la Commune limitrophe de Sonvilier.

La réalisation du parc éolien des Quatre Bornes est le fruit de l'action d'acteurs locaux, projet dans lequel se sont ensuite impliqués les deux Communes concernées. Finalement, le développeur du parc éolien n'est autre que le distributeur d'électricité de la Commune de Val-de-Ruz. Ce projet était donc coopératif, local et durable.

L'heure n'est pas à l'apitoiement, toutes les énergies renouvelables sont complémentaires et nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, parce qu'il y a urgence climatique. Et c'est maintenant et nous devons agir!

La transition énergétique est un élément primordial de la lutte contre le réchauffement climatique, alors il est indispensable de reprendre le projet éolien côté neuchâtelois et de le développer.

Conseil communal

## Changements au Conseil général

Les 9 et 30 septembre dernier, le Conseil communal a proclamé élus conseillers généraux Yann Mesot (UDC) et Pierre Weber (PLR), en remplacement respectivement de Jean-Luc Pieren et Marie Jacot, tous deux démissionnaires.

## Séance du 28 septembre 2020

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 540'000 pour la création d'une halle à copeaux à Chézard-Saint-Martin	Acceptée à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 52'000 pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la station de pompage des Prés Royer	Acceptée à l'unanimité		
Postulat «installation de panneaux photovoltaïques» amendé	36	0	1
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 32'000 pour la correction acoustique au bâtiment H du collège de La Fontenelle à Cernier	35	0	2
Modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur «Sécheron II»	31	4	2
Modification du règlement concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (émoluments de bibliothèques)	36	0	1
Modification de minime importance du plan d'alignement de la route de La Joux-du-Plâne	Acceptée à l'unanimité		
Réponse à la motion M19.006 «Des éco-quartiers pour une écorégion»	25	11	1
Réponse au postulat «Plus de transparence pour la mise en œuvre du plan général d'alimentation»	30	4	2

## Aide au développement

Conformément à la demande du Conseil général, l'engagement communal en matière de coopération au développement a été mis en place dès cette année. Ainsi, la Commune verse un franc par habitant à Latitude 21, organe faitier neuchâtelois des organisations non gouvernementales (ONG) dûment reconnu par les Autorités tant fédérales, cantonales que communales.

Dès l'année prochaine, une collaboration avec le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) définira les axes d'intervention souhaités en la matière.

## Place de tir des Pradières

La place de tir des Pradières sera interdite d'accès aux véhicules ainsi qu'aux pique-niqueurs le samedi 17 octobre 2020 dès 12h00 ainsi que le dimanche 18 octobre 2020 toute la journée.

La troupe effectuera des exercices d'endurance et de mobilité avec des véhicules blindés sur l'ensemble des routes et chemins de la place de tir. Les sentinelles de tirs seront en place durant les fermetures.

Il ne sera cependant pas interdit de traverser la place de tir en suivant la signalisation des chemins pédestres et aucun tir n'aura lieu durant ces deux jours.

## Forfait de ski et Magic Pass

Les délais de commande et de validité des offres courent jusqu'au 31 octobre 2020.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 33.

## Le chiffre du mois

# 25

Sur l'année 2019, il s'agit du nombre de visites effectuées par le Conseil communal aux personnes fêtant leurs 90 ans ou 100 ans.

Ces moments précieux riches d'échanges sont aussi plaisants pour les élus que pour les fêtés. A chacune de ces occasions, une attention est remise par le représentant du Conseil communal.

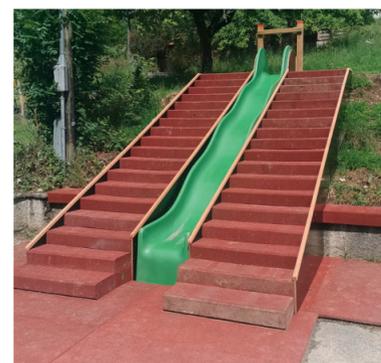
## Places de jeux

Le saviez-vous? Près de 30 places de jeux et sentiers didactiques existent à Val-de-Ruz.

Les dimensions varient et les types de jeux aussi, mais un point commun les rassemble: la possibilité de découvrir une foule d'activités pour petits et grands à partager en famille, cela bien évidemment dans le respect des infrastructures mises à disposition.

Elles sont régulièrement remises au goût du jour selon les nécessités sécuritaires et les possibilités budgétaires. En 2020, l'accent a été mis dans le village du Pâquier avec le remplacement du toboggan situé dans la cour de l'école (photo). A Cernier, la place de jeux à côté de la route de Neuchâtel a été rénovée.

Plus d'informations sur leur localisation sur le site internet communal.



## «Comment vous faites?»

Afin de favoriser les liens entre l'école et les familles, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) organise des soirées au collège de La Fontenelle à Cernier entre et pour les parents autour de différents thèmes portant sur l'enfance, l'adolescence et l'école. Voici le programme de cette année scolaire:

• **Le 26 octobre 2020 à 19h30**  
Appel d'air, le service d'aide aux victimes (SAVI) et le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) vous invitent à leur conférence suivie d'une table ronde sur le thème: «La construction de la relation de couple chez les 12-18 ans». Une relation saine... Quand débute la violence?

• **Le 28 janvier 2021 à 19h30**  
**Violences et harcèlement/intimidation entre élèves: mieux saisir pour (ré)agir.**  
Comment décrypter les phénomènes de violences entre élèves et définir le harcèlement/intimidation? De quelle manière le repérer et les prévenir? Ces interrogations sont explorées à travers des exemples concrets et des propositions de pistes d'action à chaud et à froid. Les notions de discrimination et de genre sont clarifiées afin de mettre en œuvre une éducation égalitaire et une communauté éducative durable.

Animation par la Dresse Caroline Dayer, chercheuse et formatrice, experte en prévention des violences et des discriminations.

• **Le 9 mars 2021 à 19h30**  
**Comprendre les dérives et ses conséquences sur les réseaux sociaux.** Comment y répondre en tant que parents.

Animation par Nadja Ruffener, psychologue certifiée en psychologie d'urgence FSP et Daniel Favre, chargé de prévention à la police neuchâteloise.

Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire; à cet effet, veuillez prendre le vôtre. Une distance de 1,5m entre les participants sera respectée. En cas d'intérêt, merci de s'inscrire par email à [manuela.roth@ne.ch](mailto:manuela.roth@ne.ch). Le lieu sera communiqué en fonction du nombre de participants.



[www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch)

## Fermeture de route

En raison d'une coupe de bois, la route communale reliant Les Vieux-Prés au Côté (lieu-dit Le Sauvage) sera fermée à la circulation du 12 au 15 octobre 2020, de 07h00 à 17h00 (ouvert le soir). Les usagers sont priés de se conformer aux indications du chantier.

L'administration des travaux publics et forêts renseigne à l'adresse [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 35.

## Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches jusqu'au 18 octobre 2020, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.

## Anniversaires et jubilés

Fêtent en octobre 2020:

**Noces de diamant (60 ans)**

• Marie Thérèse et Antimo Andriani, aux Geneveys-sur-Coffrane.

**Noces d'or (50 ans)**

- Josette et Jean-Claude Barbezat, à Chézard-Saint-Martin;
- Madeline et Marcel Christen, à Fontainemelon;
- Chantal et Jean-Pierre Henry, à Montmollin;
- Sylvia et Jean-Paul Oppliger, à Villiers;
- Jacqueline et Jean-Pierre Steiner, à Cernier.

**90 ans**

• Ginette Diener, à Cernier.

## Comment s'informer

Votre boîte aux lettres n'est pas le seul vecteur de communication des informations officielles communales publiées dans ce journal.

Les publications éditées sur cette page sont également disponibles en version informatique pour les adeptes des (plus) petits écrans. Trois solutions s'offrent à vous:

• **l'application NEMO News:** disponible pour tous les smartphones, elle est téléchargeable gratuitement et diffuse, en sus des articles publiés ici, les alertes neige, les coupures d'eau et autres communications communales importantes. Le paramétrage des notifications permet d'être informé en tout temps;

• **la newsletter communale:** envoyée par courriel aux abonnés le même jour que la distribution de ce journal, elle relate toutes les informations communales publiées. L'inscription s'effectue sur le site internet communal, rubrique «Administration – Communication»;

• **le site internet communal:** adapté à tous les écrans (smartphones, tablettes, etc.), [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch) liste les dernières communications dans la rubrique «Actualités», identifiable sur la page d'accueil.



En prévision du passage à la prochaine Charte, l'association Parc régional Chasseral et la Commune proposent, tout au long du 2<sup>e</sup> semestre 2020, un bref bilan des projets réalisés et en cours en partenariat depuis plus de 10 ans.

## Espaces naturels et biodiversité

Le Parc Chasseral a été choisi par les agriculteurs comme porteur de l'éco-réseau Le Pâquier - Les Vieux-Prés (depuis 2011), de celui de La Joux-du-Plâne et du projet «Qualité du paysage» depuis 2016. Le Parc offre son soutien administratif à ces projets.

Un suivi de la gélinotte des bois a par ailleurs été mené à deux reprises entre 2013 et 2019 dans l'ensemble du Parc, entre autres dans les forêts d'altitude de la Commune. Une vingtaine de sites semblent être occupés dans les forêts vaudruziennes du Parc, lesquelles jouent un rôle important pour le maintien de cette espèce menacée.



Des recensements visant en particulier l'alouette lulu, mais aussi les autres oiseaux liés aux grands pâturages maigres, ont par ailleurs été menés en 2006 et 2017.

Des mesures de gestion en faveur de ces espèces et de la biodiversité en général sont proposées aux exploitants et propriétaires des terrains concernés.